



Fiche Navette 2023/2024

FOYER DES ARTS ET LOISIRS

Pour les cours se déroulant entre 9 h 45 et 11 h 45 ou entre 14 heures et 16 heures

- Sans ce document dûment signé, aucun transfert ne sera effectué.
- Vous avez la possibilité de récupérer votre enfant directement sur site après son cours. En revanche nous n'assurons pas le retour si nous n'avons pas assuré l'aller.
- Une seule navette par site par enfant par demi-journée est assurée. Il n'est pas possible d'assurer deux cours sur deux sites différents sur la demi-journée.
- Une fiche navette par demi-journée est nécessaire.
- Veuillez à notifier rapidement au responsable de l'accueil toute modification

NOM, Prénom de l'enfant :

A remettre au référent de l'accueil de loisirs avant les vacances de la Toussaint.
Aucune fiche ne pourra être acceptée après cette date.

Mercredi matin :

Mercredi après-midi :

Je soussigné (e) M.....

Tél domicile :Tél Père : Tél Mère :

Autorise mon enfant à participer au service navette proposé par la ville de La Garenne-Colombes.

Ecole de référence :

Marsault maternelle Voltaire maternelle Renan maternelle Guest maternelle

Marsault élémentaire Jean Jerphanion Voltaire élémentaire Renan élémentaire Guest élémentaire

Indiquer précisément le lieu de prise en charge et la pratique

Association :

Conservatoire :

AEGC :

Cercle des arts :

(pour les cours à l'école Voltaire le préciser)

Voltaire :

Nom du professeur : Cours :

Salle : Horaires :

Nom du professeur : Cours :

Salle : Horaires :

Nom du professeur : Cours :

Salle : Horaires :

L'enfant est à jour dans son dossier d'inscription

Date

Fait à La Garenne, le

Visa, signature, tampon de l'association

Signature des parents